

Appel à communications – Colloque 619

## L'enseignement et l'apprentissage à l'ère de l'intelligence artificielle générative



14 mai 2024



Vous êtes invité.e à soumettre une proposition de communication au colloque intitulé : « L'enseignement et l'apprentissage à l'ère de l'intelligence artificielle générative ». Ce colloque aura lieu à Ottawa le 14 mai 2024 dans le cadre du 91<sup>ème</sup> Congrès de l'ACFAS sur le thème « Mobiliser les savoirs en français ».

**Date limite de réception de vos propositions de communication : 9 février 2024**

Le lancement de ChatGPT fin 2022, suivi par une large adoption du public et la parution de versions de plus en plus sophistiquées, a permis de nouvelles opportunités dans plusieurs secteurs d'activités et alimente également la course dans l'exploitation des technologies de l'intelligence artificielle générative (IAG) de manière générale. L'intégration de ces nouvelles technologies de l'IAG dans l'enseignement et la formation offre des opportunités considérables, mais elle pose aussi des défis majeurs. En matière de possibilités, l'utilisation des technologies de l'IAG permettent entre autres la personnalisation de l'apprentissage, l'adaptation aux besoins individuels des apprenants, le tutorat virtuel, l'évaluation automatisée, la recommandation de contenu et plus encore. Dans le même temps, plusieurs défis se posent tels que l'accès inégal à ces technologies, la protection de la vie privée et des données, les biais algorithmiques et la qualité du contenu, la « déshumanisation » de l'apprentissage, l'évolution rapide de la technologie, etc. C'est dans ce contexte que s'inscrit notre colloque qui portera sur **l'enseignement et l'apprentissage à l'ère de l'intelligence artificielle générative**.

Les préoccupations actuelles concernant l'adoption des technologies de l'IAG dans l'enseignement et l'apprentissage sont importantes et reflètent parfois des positions contradictoires. Face à une inquiétude que l'IAG affecterait les processus d'apprentissage et la valeur de l'évaluation à cause des problèmes potentiels de tricherie sur les devoirs (Anders, 2023), certains établissements ont simplement interdit l'utilisation de ce type de technologies, d'autres ont choisi des positions plutôt prudentes (Tlili, 2023) et plusieurs établissements ont opté pour une approche d'adoption progressive considérant à la fois son potentiel et ses limites. L'usage de l'IAG soulève aussi de nombreux questionnements liés à la sécurité, à la mutation du métier de l'enseignement, aux droits d'auteurs, etc. Tous ces grands défis posés par l'IAG à l'enseignement et à l'apprentissage nécessitent une attention particulière pour garantir qu'elle soit utilisée de manière éthique et équitable tout en maximisant ses avantages potentiels. Cela requiert une planification attentive, une formation appropriée des acteurs et un équilibre à trouver entre une utilisation judicieuse des technologies pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage tout en abordant les questions d'équité, de sécurité et de qualité.

Il semble alors urgent et important que la communauté des chercheurs et des praticiens se saisisse de ces questions afin de partager leurs expériences, favoriser la collaboration interdisciplinaire et apporter des éléments de réponses aux problématiques posées par l'usage de l'IAG dans les domaines de l'enseignement, la formation et l'apprentissage. Ce colloque contribuera ainsi à combler le fossé entre les théories et les pratiques concrètes menées dans des disciplines variées tout en proposant des pistes de recherches futures.

Ce colloque sera l'occasion pour la communauté des chercheurs et des praticiens de partager leurs expériences, exposer les résultats de leurs recherches et réflexions sur le sujet et favoriser la collaboration interdisciplinaire en matière d'usage de l'IAG dans les domaines de l'enseignement, la formation et l'apprentissage. Il propose ainsi de rassembler des recherches conceptuelles et/ou empiriques sur le thème de l'IAG dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage. Il est ouvert à des propositions inscrites dans plusieurs champs disciplinaires (gestion, éducation, sociologie, philosophie, psychologie, neurosciences, ...). Les contributions théoriques, conceptuelles, empiriques ou pratiques peuvent porter sur les questionnements, non-exhaustifs et ouverts, suivants : Quel usage responsable de l'IAG et comment garantir le respect des normes éthiques ? Comment gérer les préoccupations liées à la précision du contenu généré, à sa pertinence et à sa conformité aux bonnes pratiques éducatives ? Quels apports et quels sont les limites de l'usage de l'IAG sur l'engagement des apprenants et sur la pensée critique ? Quels sont les besoins en matière de formation des enseignants et des apprenants et quels enjeux en termes de besoins de compétences (nouvelles) ? Comment gérer les préoccupations liées à l'intégration de ces technologies de l'IAG et la question de l'acceptation sociale d'une coopération homme-technologie ? Quels comportements à éviter de la part des apprenants lors de l'usage des technologies de l'IAG ? Quels sont les risques et les pratiques qui pourraient nuire à l'apprentissage ? etc.

Tous ces questionnements soulignent la nécessité d'une approche globale, multidisciplinaire et réfléchie pour maximiser les avantages de cette technologie tout en atténuant ses risques potentiels.

#### **Bibliographie :**

Anders, B. A. (2023) Is using ChatGPT cheating, plagiarism, both, neither, or forward thinking? Cambridge, Cell Press.

Tlili, A. et al. (2023) What if the devil is my guardian angel: ChatGPT as a case study of using chatbots in education. Smart Learning Environments, Vol. 10, No. 15. Berlin, Springer.

#### **Pour soumettre une proposition de communication :**

Les personnes intéressées à participer à ce colloque sont invitées à proposer une communication (en français) en remplissant [ce formulaire](#).

#### **Les critères de sélection sont :**

- La pertinence de la communication par rapport à la thématique du colloque
- Les apports scientifiques et l'originalité de la contribution
- Le cadre théorique et la pertinence des références mobilisées ou la qualité des études de cas présentées
- La qualité de la rédaction

#### **Dates à retenir :**

- Date limite de soumission des propositions : 9 février 2024
- Réponse au(x) auteur(e)s : 19 février 2024
- Date limite d'inscription au tarif préférentiel de l'ACFAS : 31 mars 2024
- Lien pour l'inscription : <https://www.acfas.ca/evenements/congres/inscription#inscription>

L'inscription au Congrès est obligatoire pour tous les conférencier-ère-s et personnes assistant au colloque.

**Opportunité de publication :**

Un numéro spécial de la revue **RIPES** (*Revue Internationale de Pédagogie et de l'Enseignement Supérieur*) est prévu à l'issue de ce colloque. Les personnes intéressées par cette opportunité de publication sont priées à **soumettre un texte final de leurs communications au plus tard le 10 mai 2024**. Cette opportunité de publication est conditionnée par la participation effective au colloque d'au moins un(e) auteur(e) de la communication.

**Organisateurs du colloque :**

<b>Coresponsables</b>	<b>Affiliation</b>
M. Adel ALOUI	ISTEC Business School, CERI
Mme Naouel MAKAOUI	ICD Business School
Mme Dominique BARUEL-BENCHERQUI	ISTEC Business School, CERI
Mme Manal WEHBI SLEIMAN	Université Paris-Saclay
M. Mohamed Karim KEFI	IDRAC Business School
M. Rey DANG	ISTEC Business School, CERI

Contact : a.aloui@istec.fr